

N° 190157-2023/1-ACTS/DAJI

Date du : 28 septembre 2023

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : Modification de la délégation de signature de la DDDT

**PJ** : un projet d'arrêté

Suite au départ de madame Chloé LAFLEUR, le poste de directeur adjoint du développement durable des territoires (DDDT) a fait l'objet d'un avis de vacance de poste.

Ainsi, conformément à la procédure de recrutement mise en œuvre, Monsieur Frédéric GIMAT, ingénieur 2eme grade du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie, a été retenu sur le poste et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> août 2023. Il est proposé dès lors de lui accorder une délégation de signature permanente (article 2) identique à celle attribuée à son prédécesseur.

Enfin, des ajustements ont été apportées aux délégations de signatures de messieurs PEBAY et MORVAN (articles 1 et 3) ainsi que l'abrogation de la délégation de monsieur GIMAT en qualité de chef du SPPAT (article 14).

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.